Besoin de bénévoles

# **Comité chargé du respect de l’équité du 44eConseil général (jusqu’à 6 postes vacants)**

*Nous sommes à la recherche de personnes pour constituer une équipe en vue de soutenir le 44e Conseil général dans ses efforts pour devenir un espace de participation et de prise de décisions équitables.*

## Mandat

Le Comité chargé du respect de l’équité du 44eConseil général fait partie de la direction du Conseil. Il assume des responsabilités avant, durant et après toutes les assemblées ordinaires et extraordinaires du 44e Conseil général.

L’équité exige que pour parvenir à un traitement, à un accès, à des possibilités et à un avancement justes pour tout le monde, nous devions repérer et éliminer les obstacles qui peuvent empêcher la pleine participation de certains groupes et de certaines personnes, particulièrement des communautés marginalisées. De plus, l’équité se rapproche de la justice et elle fait partie de l’œuvre de l’Église dans son ensemble. Bien que l’équité constitue une responsabilité qui appartient à tout le monde, les membres du Comité chargé du respect de l’équité ont un rôle particulier à jouer pour aider à faire ressortir les problèmes d’équité lors des rassemblements sur la gouvernance. Les membres du Comité chargé du respect de l’équité pour le 44eConseil général devront connaître les Appels à l’Église par les intendantes et intendants du Cercle autochtone et seront chargés d’aider l’Église à continuer à vivre ses engagements visant à devenir une Église interculturelle et antiraciste.

## Responsabilités avant les assemblées

* Prendre part à l’orientation du Comité chargé du respect de l’équité, notamment en lisant les documents de référence pour la formation et les politiques ainsi qu’en suivant la formation sur l’équité.
* Assister aux réunions de planification occasionnelles, au besoin, pour se préparer à son rôle dans le Comité chargé du respect de l’équité.
* Travailler en collaboration avec le Comité de planification du Conseil général et le personnel pour clarifier le rôle du Comité chargé du respect de l’équité lors des assemblées du Conseil et préciser en quoi ce rôle se démarque des autres rôles de premier plan qu’occupent les personnes présentes et en quoi il se rapporte à ceux-ci, par exemple les réflecteurs et réflectrices théologiques, les aumôniers et aumônières, les anciens et les anciennes.
* Fournir une biographie, une courte vidéo ou passer une entrevue pour se présenter aux personnes inscrites au Conseil général et à l’Église Unie dans son ensemble.

## Responsabilités durant les assemblées

* Au début de chaque assemblée, proposer une alliance, des accords d’équité, d’autres protocoles connexes ou poser des questions dans une perspective interculturelle qui peuvent aider à respecter l’équité au rassemblement.
* Être à la disposition (par téléphone, par courriel ou les deux) des personnes présentes à l’assemblée qui aimeraient échanger sur des questions portant sur l’équité pendant cette assemblée (parmi lesquelles des processus d’affirmation ou l’écoute de problèmes particuliers que vivent les gens).
* Contribuer à ce que le déroulement de l’assemblée permette aux personnes de toutes les identités de participer pleinement.
* Prêter attention aux micro-agressions, aux dynamiques de pouvoir nuisibles, aux préjudices, aux conflits interculturels, aux pratiques oppressantes ou aux autres iniquités.
* Informer le modérateur ou la personne présidant l’assemblée de toute situation où l’on a cherché à nuire à une personne ou à la léser pour que cette situation soit réglée à un moment opportun.
* Donner des conseils et formuler des commentaires sur le déroulement de l’assemblée en ce qui a trait à l’équité, y compris sur les choses qui ont bien fonctionné. Au minimum, faire part de ses observations à la fin de chaque séance du Conseil (séances d’apprentissage, séances de discussion et séances de prise de décisions) et plus fréquemment si les circonstances l’exigent.
* Formuler ses observations en les axant sur les problèmes et non sur les personnes en particulier. Les observations doivent comprendre également des suggestions concrètes sur la façon dont toute l’assemblée peut continuer à respecter l’équité et à devenir davantage un espace sans oppression pour toutes les personnes qui y participent.
* Travailler en collaboration avec le personnel tout au long du processus.

## Responsabilités après les assemblées

* Faire part de ses observations sur l’équité pour les assemblées subséquentes, déterminer les choses qui ont bien fonctionné, qui doivent se poursuivre, qui doivent être adaptées et qui doivent être intégrées aux assemblées à venir du 44e Conseil général.
* Après l’assemblée du Conseil de 2022, rédiger un rapport qui comprend les recommandations pour les futures assemblées du Conseil général.

## Composition

Le Comité chargé du respect de l’équité du 44e Conseil général est composé de membres nommés qui reflètent la diversité de l’Église Unie du Canada (diversité en ce qui a trait à l’identité de genre, à l’identité raciale, à l’âge, à la géographie et à la vocation). Les personnes qui sont membres du Comité chargé du respect de l’équité ne peuvent pas agir comme délégués au 44e Conseil général.

## Compétences et expérience

Les membres du Comité chargé du respect de l’équité seront des personnes qui participent activement dans une charge pastorale locale ou dans un ministère et qui :

* se consacrent à fond à la mission de l’Église et sont disposées à discerner les aspirations de Dieu pour cette fonction;
* tiennent à des relations justes, aux principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et voient leur pertinence pour le personnel ministériel, la vision de devenir une Église interculturelle et le cheminement pour devenir une Église antiraciste.
* sont à l’aise de participer à des assemblées électroniques et peuvent le faire.

En ce moment, nous sommes à la recherche de personnes qui :

* comprennent les concepts d’équité et de diversité et savent de quelle façon ces concepts s’appliquent lors des assemblées et de la prise de décisions;
* sont capables d’écouter attentivement les questions et les motifs de préoccupations des personnes présentes à l’assemblée;
* ont déjà siégé à un comité ou à un groupe de travail;
* comprennent les processus et la gouvernance;
* sont disposées à proposer des stratégies proactives ou à émettre des recommandations pour faire avancer l’équité et pour lutter contre la discrimination dans les comités;
* peuvent être une présence calme dans les situations difficiles;
* font preuve de tact et de compassion face à la difficile réalité des lacunes et des conflits humains.

De plus, cette équipe se trouverait renforcée par la présence d’une personne qui peut apporter une perspective interculturelle à cette fonction en s’appuyant sur :

* une expérience vécue en tant qu’Autochtone, francophone ou personne racialisée;
* un leadership dans des communautés autochtones, racialisées ou francophones ou dans des communautés où se retrouve une diversité de cultures.

## L’Église Unie vise la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles, des jeunes et des jeunes adultes ainsi que des Autochtones, des francophones, des personnes racialisées ou celles qui proviennent d’autres communautés marginalisées, particulièrement celles dont les identités ne sont pas représentées à l’heure actuelle dans le Comité. Ceux et celles qui possèdent ces identités et expériences sont invités à manifester leur intérêt.

## Attentes et durée du mandat

Les membres du Comité chargé du respect de l’équité devront fournir du soutien au 44e Conseil général en 2022 (séances d’apprentissage, de discussion et de prise de décisions) ainsi qu’aux assemblées annuelles et à toute assemblée extraordinaire qui se tiendront entre août 2022 et juillet 2025. Certains membres viendront en aide au Comité de planification du 45e Conseil général en tant que Comité chargé du respect de l’équité. La formation et l’orientation pour le Comité se feront en janvier 2022 avant le début du 44e Congrès général en février. Tous les membres du Comité chargé du respect de l’équité travailleront en collaboration avec le personnel et seront outillés et soutenus par le personnel responsable de l’antiracisme et de l’équité.

Le mandat de cette nomination se termine en juillet 2025, avec la possibilité de reconduction du mandat pour une autre période de trois ans.

## Dates importantes pour les membres du Comité

* Le dimanche 13 février 2022 : Début du 44e Conseil général
* Les mercredis, du 16 mars au 4 mai 2022 : Séances d’apprentissage
* Du 17 au 19 juin 2022 : Séances de discussion
* Du 21 au 25 juillet 2022 : Séances de prise de décisions

**Pour nommer une personne ou pour manifester votre intérêt, remplissez ce** [**formulaire en ligne**](https://unitedchurch.formstack.com/forms/servir). **Date limite : Le lundi 10 janvier 2022.**

## Les engagements de l’Église Unie en matière d’équité et d’autodétermination

Au cours des dernières années, l’Église Unie du Canada a pris plusieurs engagements en matière d’équité et d’autodétermination. Parmi ces engagements, il y a :

* l’adoption de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf) comme cadre pour la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones;
* l’adoption des [Appels à l’Église](https://egliseunie.ca/wp-content/uploads/2018-07-Appels-a-leglise.pdf) par les intendantes et les intendants du Cercle autochtone comme fondement d’une nouvelle relation;
* l’accueil des [personnes de toutes les orientations sexuelles et identités de genre](https://egliseunie.ca/wp-content/uploads/Vers_linclusion.pdf) comme membres à part entière et pouvant exercer un ministère dans l’Église;
* l’engagement de devenir une [Église interculturelle](https://egliseunie.ca/perspectives-dune-eglise-interculturelle/);
* l’engagement de devenir une Église ouverte, accessible et libre d’obstacles, où les [personnes ayant des limitations fonctionnelles participent pleinement](https://egliseunie.ca/edifier-un-monde-dans-lequel-toutes-et-tous-sont-inclus-le-temoignage-de-lynda/);
* l’objectif de parvenir à un [bilinguisme fonctionnel et de s’assurer que les ministères francophones font partie intégrante](https://egliseunie.ca/ressources/ressources-linguistiques/traduction/#Standard) de l’identité, de la mission et de la vision de l’Église;
* la définition d’une vision de [jeunes et jeunes adultes autonomes](https://egliseunie.ca/ressources/subventions-de-leglise-unie-du-canada/jeunesse/) qui s’associent aux autres et qui continuent de vivifier et de transformer l’Église au service de la mission de Dieu;
* la [lutte contre la discrimination](https://egliseunie.ca/wp-content/uploads/Vers_linclusion.pdf) de toute sorte fondée sur l’identité;
* l’élaboration d’une politique contre le racisme et l’engagement de devenir une [Église antiraciste](https://egliseunie.ca/proposition-pour-devenir-une-eglise-antiraciste/).